



**Casino, Guichard-Perrachon**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE  
DU 30 AVRIL 2025**

**Compte-rendu**

Lors de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui s'est réunie le 30 avril 2025 au CNIT Forest, 2 Place de la Défense - 92092 Puteaux, le nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance était de :

- 967 à l'Assemblée générale ordinaire, détenant 272 601 516 actions (soit 68,05 % des actions ayant le droit de vote) et représentant 272 606 337 voix (soit 68,02 % des droits de vote existants).
- 969 à l'Assemblée générale extraordinaire, détenant 272 601 477 actions (soit 68,05 % des actions ayant le droit de vote) et représentant 272 606 259 voix (soit 68,02 % des droits de vote existants).

Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées, notamment :

- les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2024 et l'affectation du résultat ;
- le renouvellement des mandats de 2 administrateurs : Mme Athina Onassis et M. Philippe Palazzi, pour une durée de trois ans ;
- les informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice 2024 ;
- la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2024 ou attribués au titre du même exercice à M. Laurent Pietraszewski, Président du Conseil d'administration, à raison de son mandat ;
- l'amendement à la politique de rémunération de M. Philippe Palazzi, Directeur général, à raison de son mandat ;
- la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2024 ou attribués au titre du même exercice à M. Philippe Palazzi, Directeur général, à raison de son mandat ;
- la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2025 à raison de son mandat ;
- la politique de rémunération du Directeur général au titre de l'exercice 2025 à raison de son mandat ;
- la politique de rémunération des administrateurs au titre de l'exercice 2025 à raison de leur mandat ;
- l'autorisation conférée au Conseil d'administration, pour une durée de 18 mois, à l'effet d'acquérir des actions de la Société dans la limite de 10 % du capital ;
- la modification de l'article 18 des statuts relatif aux modalités de participation et de délibération du Conseil d'administration ;
- la modification des articles 25, 27, 28 et 29 des statuts pour mise en conformité avec les lois modifiées et corrections ;
- le pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Le résultat des votes est présenté ci-après.

## Résultat des votes par résolution

Nombre d'actions composant le capital : 400 939 713

Nombre d'actions ayant le droit de vote : 400 615 634

Nombre de droits de vote existants : 400 758 775

<b>De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire</b>								
	Résolution	Voix exprimées				Voix non exprimées (Abstention+Nu+ Non voté)	Voix Exclues	Etat Adoption
		Pour	%	Contre	%			
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024	272 465 024	<b>99,97%</b>	92 932	<b>0,03%</b>	48 381	0	Adoptée
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024	272 463 153	<b>99,97%</b>	92 985	<b>0,03%</b>	50 199	0	Adoptée
3	Affectation du résultat de l'exercice	272 464 172	<b>99,97%</b>	93 329	<b>0,03%</b>	48 836	0	Adoptée
4	Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Philippe Palazzi	272 430 025	<b>99,96%</b>	106 811	<b>0,04%</b>	69 501	0	Adoptée
5	Renouvellement du mandat d'administratrice de Mme Athina Onassis	272 413 797	<b>99,95%</b>	129 656	<b>0,05%</b>	62 884	0	Adoptée
6	Approbation des informations mentionnées à l'article L.22-10-9 I du Code de commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice 2024	272 423 933	<b>99,95%</b>	126 691	<b>0,05%</b>	55 713	0	Adoptée
7	Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2024 ou attribués au titre du même exercice à M. Laurent Pietraszewski à raison de son mandat de Président du Conseil d'administration à compter du 27 mars 2024	272 427 442	<b>99,95%</b>	134 988	<b>0,05%</b>	43 907	0	Adoptée
8	Amendement à la politique de rémunération de M. Philippe Palazzi, Directeur général à compter du 27 mars 2024 à raison de son mandat	272 035 176	<b>99,81%</b>	522 331	<b>0,19%</b>	48 830	0	Adoptée
9	Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2024 ou attribués au titre du même exercice à M. Philippe Palazzi à raison de son mandat de Directeur général à compter du 27 mars 2024	272 019 703	<b>99,81%</b>	531 474	<b>0,19%</b>	55 160	0	Adoptée
10	Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2025 à raison de son mandat	272 414 979	<b>99,95%</b>	138 199	<b>0,05%</b>	53 159	0	Adoptée
11	Approbation de la politique de rémunération du Directeur général au titre de l'exercice 2025 à raison de son mandat	271 526 021	<b>99,63%</b>	1 015 514	<b>0,37%</b>	64 802	0	Adoptée
12	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs au titre de l'exercice 2025 à raison de leur mandat	272 419 397	<b>99,95%</b>	135 551	<b>0,05%</b>	51 389	0	Adoptée
13	Autorisation d'achat par la Société de ses propres actions	272 146 479	<b>99,85%</b>	421 075	<b>0,15%</b>	38 783	0	Adoptée
<b>De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire</b>								
14	Modification statutaire relative aux modalités de participation et de délibération du Conseil d'administration (article 18)	272 441 739	<b>99,97%</b>	94 980	<b>0,03%</b>	69 540	0	Adoptée
15	Modification des articles 25, 27, 28 et 29 des statuts pour mise en conformité avec les lois modifiées et corrections	272 539 163	<b>&gt;99,99%</b>	13 266	<b>&lt;0,01%</b>	53 830	0	Adoptée
16	Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	272 553 326	<b>&gt;99,99%</b>	15 312	<b>&lt;0,01%</b>	37 621	0	Adoptée

**Composition du Conseil d'administration**  
**à l'issue de l'Assemblée générale du 30 avril 2025**

Le Conseil d'administration est composé de 7 administrateurs élus par l'Assemblée. Il comporte 5 administrateurs indépendants (soit 71,4 %), 3 femmes (soit 42,9 %) ainsi que 2 censeurs sans voix délibérative. Il comporte également un administrateur représentant les salariés désigné par l'organisation syndicale la plus représentative conformément aux statuts.

**Laurent Pietraszewski \***  
Président du Conseil  
d'administration

**Philippe Palazzi**  
Directeur général et  
Administrateur

**Nathalie Andrieux \***  
Administratrice

**Pascal Clouzard \***  
Administrateur

**Branislav Miškovič**  
Administrateur

**Athina Onassis \***  
Administratrice

**Elisabeth Sandager \***  
Administratrice

**Naliny Kerner**  
Administratrice représentant  
les salariés

**Thomas Piquemal**  
Censeur

**Martin Plavec**  
Censeur

\* *Membre indépendant*

---